



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

CG/pk

P.V. FI 59

## Commission des Finances et du Budget

### Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2015

#### Ordre du jour :

- 6859 Projet de loi du [date] relatif à l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg à la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures  
- Rapporteur: Monsieur Guy Arendt  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

\*

Présents : M. Guy Arendt, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, M. Henri Kox, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Etienne Reuter, du Ministère des Finances  
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

\*

Monsieur le rapporteur présente le contenu de son projet de rapport qui est ensuite adopté à l'unanimité. Il rappelle que le projet de loi doit être voté avec une majorité qualifiée de deux tiers des membres de la Chambre des députés.

La Commission choisit le modèle de base pour les discussions en séance publique.

Un représentant du parti politique CSV signale qu'au cours de la réunion de la Commission des affaires étrangères, tenue ce matin-même en présence de représentants du Cercle de Coopération des ONG de Développement, ces derniers ont déploré ne pas être informés du dépôt de projets de loi concernant l'adhésion du Luxembourg à des associations ou banques internationales de développement telle que mise en œuvre par le présent projet de loi ou le projet de loi n°6828 relatif à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

Luxembourg, le 12 octobre 2015

La secrétaire,  
Caroline Guezennec

Le Président,  
Eugène Berger